

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31/05/2024

Nombre de conseillers L'an deux mil vingt-quatre, le vendredi 31 mai à 20h30
En exercice : 10 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni
Présents : 08 à la salle de la Mairie sous la Présidence de
Votants : 10 Monsieur Guy CLOSET, Maire.
Absents : 0 Date de convocation : 24/05/2024

Etaient présents : M. Guy CLOSET, Mme Isabelle EVE, M. Guy ADAM, M. Jean-Louis ADDE, M. Jean-Pierre LEHADOUÉY, , Mme Wandellina POULLAILLER, M. Gaëtan LE CORVEC , Mme Géraldine VALOGNES,

Etaient excusées : Mme Florence LEQUERTIER (donne procuration à Mme Isabelle EVE), Mme Maryvonne ENAULT (donne procuration à M Guy CLOSET)

Secrétaire de séance : M. Jean-Pierre LEHADOUÉY

Approbation à l'unanimité du PV du 29/03/2024.

Approbation à l'unanimité du PV du 24/04/2024

1. Délibération sur le projet extension salle des fêtes

Le réexamen du plan du bureau d'études conduit à :

- Installer trois châssis vitres coupe-feu 1H afin de maintenir l'éclairage naturel des espaces toilettes.
- Récupérer la fenêtre de la salle après pose de la porte d'entrée à l'extension et à l'installer sur le mur extérieur.
- Le toit terrasse est maintenu suivant le plan.
- La fermeture de la porte côté chambre froide n'est pas retenue.

Ces ajustements sont validés en séance et le projet est retenu après en avoir délibéré à l'unanimité.

Après examen des appels d'offres, le plan de financement présente un coût global de 35 917.26 euros HT. Le conseil municipal approuve à l'unanimité après délibération, le plan de financement.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à effectuer les démarches de demande d'aide DETR et à signer tous les documents s'y afférents.

2. Délibération sur le projet « extension du RDC du bâtiment de la Mairie pour mise aux normes accessibilité.

Après présentation du projet d'extension du bâtiment de la mairie attendant au projet de la rénovation thermique du bâtiment déjà validé, le conseil municipal approuve à la majorité, 8 voix pour et 2 voix contre, le projet d'extension du RDC.

Le plan de financement de l'extension représente un coût global estimé à 195 294.14 euros.

Après en avoir délibéré et à la majorité 8 voix pour et 2 voix contre , le conseil municipal autorise le Maire à effectuer les démarches de demande d'aide DETR et à signer tous les documents s'y afférents.

3. Délibération pour l'attribution d'une subvention au FAJ (Fonds d'Aide aux Jeunes)

Le Fonds d'aide aux jeunes est un dispositif départemental dont l'objectif est de soutenir les jeunes de moins de 25 ans sous condition de ressources.

Le département nous demande de contribuer à lever les freins à la recherche d'emploi pour les jeunes de moins de 25 ans.

La participation pour 2024 est de : 0,23€ x 428 habitants = 98.44€.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur Le Maire à engager et à mandater la subvention pour le FAJ.

4. Extension du RDC de la mairie et rénovation thermique : les appels d'offres sont lancés par le bureau d'études.

5. Sensibilisation à la gestion des déchets :

Plusieurs dysfonctionnements sont constatés sur la commune :

- Dépôts sauvages sur les points de tri (verre)
- Dépôts à la Lucerie
-

Un affichage sera réalisé au croisement de la rue Siméon Luce et de la Lucerie.

6. Stationnement des camping-car

Le stationnement est interdit le long de la clôture de la maison accolée au parking de la plage : un affichage va être posé.

7. Point global sur la problématique du stockage des matériels et équipements des associations

Une réflexion est menée pour stocker le matériel à l'ancienne Paillote.

8. La Paillote

Un renforcement de l'alimentation électrique a été réalisé, passage à 36kw.

9. Préparation des élections européennes

DIMANCHE 9 JUIN 2024
ELECTIONS EUROPEENNES
BUREAU DE VOTE

8H00 – 12H00

- Isabelle Eve
- Wandellina Poulailler
- Guy Adam

12H00 – 15H00

- Florence Lequertier
- Jean-Louis Adde
- Géraldine Valogne

15H00 – 18H00

- Gaëtan Le Corvec
- Guy Closet
- Jean-Pierre Lehadouey

DEPOUILLEMENT

- Guy Closet
- Guy Adam
- Gaëtan Le Corvec
- Jean-Pierre Lehadouey
- Isabelle Eve
- Wandellina Poulailier

10.Libération de Bretteville sur Ay, le samedi 13 juillet 2024 :

Les animations prévues sont :

- La chorale de Geffosses
- La fanfare de Périers / Port Bail (à confirmer)
- Défilé de JEEPS
- Différentes expositions à la médiathèque, à la salle du Conseil, à la salle des fêtes

Une réunion pour l'organisation aura lieu mi-juin.

Le Conseil Départemental nous a offert pour le 80^{ème} anniversaire du Débarquement, des drapeaux et des banderoles qui seront installés au centre bourg et à l'entrée du village.

Questions diverses :

- Demande d'un panneau « voie sans issue » au hameau du Pré.
- Cimetière : réflexion sur son entretien et mise en place d'un projet précis.
- Camping-parc : projet à l'étude.
- Le Feu d'artifice est commandé pour la fête de Bretteville sur Ay.
- Le char de légumes : la majorité du Conseil ne souhaite pas le mettre en place étant donné la conjoncture et les obligations de traçabilité.
- Une boîte à livres a été fabriquée par Guy ADAM, installée à proximité de la Paillote.
- Le fauchage des routes communales sera réalisé en juin.
- Fibre optique : Jean-Louis ADDE ne souhaite pas la pose de poteaux sur son terrain pour alimenter le village en fibre optique ; les câbles téléphoniques étant déjà enterrés.
- Lancer une opération « rangement » à l'ancienne Paillote
- Prévoir une opération de nettoyage du calvaire.

Fin de séance à 23h.

